

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 15 septembre 2025

Reconnaissance de l'État de Palestine : la commune nouvelle de Saint-Denis hissera à nouveau le drapeau palestinien les 22 et 23 septembre

Le Président de la République a annoncé que la France **reconnaîtrait officiellement l'État de Palestine** à l'occasion de la 80^e Assemblée générale des Nations Unies, le 22 septembre à New York.

Dans la continuité des vœux adoptés en conseil municipal le 6 juin 2024 et le 15 mai 2025, je me réjouis de cette avancée majeure, bien que tardive, pour la souveraineté du peuple palestinien.

Je me reconnais dans l'appel lancé aujourd'hui par Olivier Faure, et **j'ai décidé d'y donner suite en demandant à ce que le drapeau palestinien soit une nouvelle fois hissé, les 22 et 23 septembre**, aux frontons de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis et de l'Hôtel de Ville de Pierrefitte, comme cela avait déjà été fait lors du week-end mondial de mobilisations pour la Palestine du 13 au 15 juin derniers.

Ce geste est un gage de la solidarité de la Ville avec le peuple palestinien.

Je souhaite réitérer la nécessité, au-delà de la reconnaissance de l'État de Palestine, **de mettre fin le plus vite possible aux massacres** et à la crise humanitaire actuellement en cours dans la bande de Gaza, en violation flagrante du droit international et des droits humains.

Mathieu Hanotin
Maire de Saint-Denis